canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

Vision de l'Etat sur les possibilités de soutenir les mesures d'adaptation

11ème Salon des alpages - les Diablerets, le 15.10.2022

« Là EAU sur la montagne » ou les conséquences du changement climatique sur l'approvisionnement et la gestion de l'eau sur les alpages.

Frédéric Brand, Directeur

Direction de l'agriculture de la viticulture et des améliorations foncières (DAGRI)
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)

Les Diablerets, le 15 octobre 2022

Etat de la situation

Sécheresses et soutiens d'urgence

- Sécheresses à répétition = à considérer comme **la norme**
- Aide d'urgence mise en place en 2022
  - Mise en place de points d'approvisionnement en eau pour les alpages

    MAIS ⇨ Plus d'intervention **systématique** du Canton pour l'approvisionnement en eau des alpages.
  - En 2018, à la suite des mesures d'urgence mise en place, le Canton a informé les exploitants que ces mesures ne serait pas reconduites en cas de nouvelle sécheresse.
  - En 2022, environ 70 exploitants se sont approvisionnés aux points de ravitaillement mis en place par le Canton.

- **Quels sont les freins au démarrage de projets et à l'investissement ?**

«Système estivage»

Dynamiques et leviers d'action

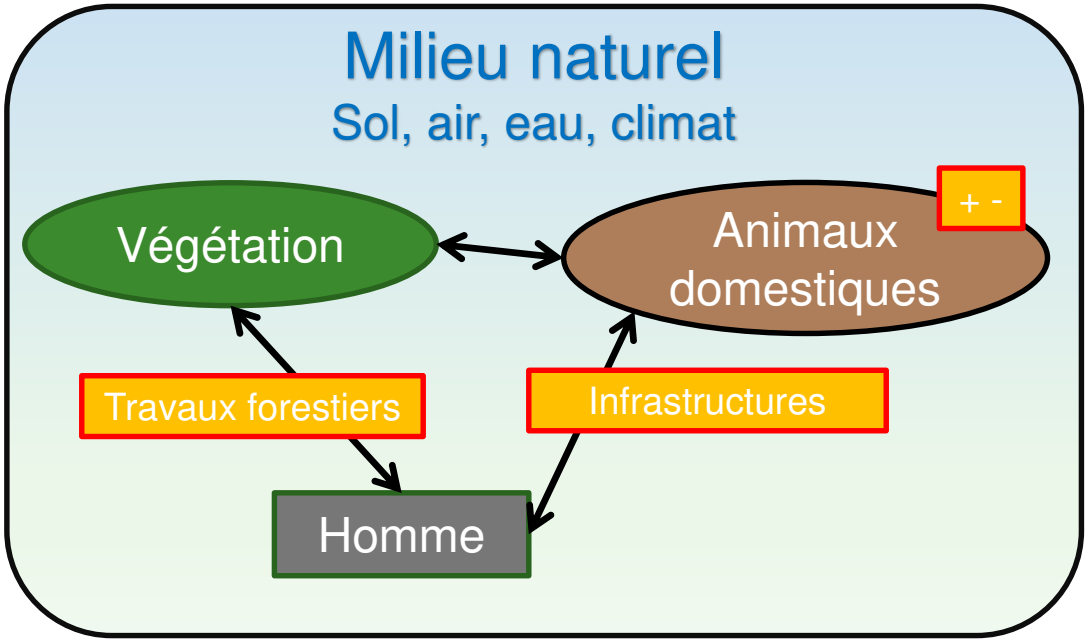

- Système dynamique (saisonnalités, variabilités interannuelles)
- Changement climatique crée un déséquilibre

= Quelles solutions globales et durables peut-on mettre en place ?

Quelles sont les leviers d'action du Canton ?

- **Interventions de l'Etat, en matière d'adaptation, peut se faire à plusieurs niveaux**

Mesures d'adaptation

Rôle des propriétaires / exploitants et du Canton

- <u>Propriétaire / exploitants:</u> Principe du « bottom-up »
  - L'initiative doit venir des propriétaires/exploitants

- <u>Canton :</u> Rôle de **conseil et soutien** de la DGAV le durant toutes les phases du projet

  - Conseils sur la **planification**, les **soutiens financiers** possibles et les **procédures administratives**

Planification
Avant-projet et expertise fédérale

➢ Phase de planification

L'avant-projet est analysé par les AF VD et CH sur le terrain afin de :

- Echanger et trouver des solutions avec les acteurs du projet
- Evaluer les solutions techniques
- Evaluer les coûts
- Assurer la cohésion des politiques transversale = anticipation de blocages et conflits d'usage
- Définir la suite de la procédure

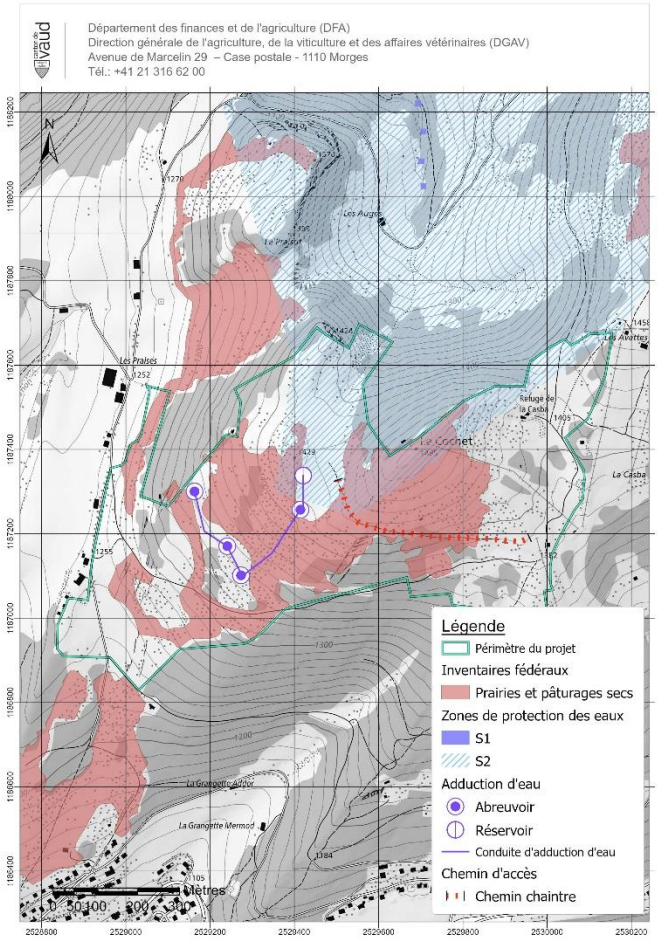

Soutien financier

Mesures soutenues et conditions d'entrée en matière

- Amélioration structurelle - Adduction d'eau
  - Soutien financier à fonds perdu via le crédit-cadre AF
    - Max. 40 % de subventions VD
    - Max. 33 % de subventions CH
    - Soutien maximum de 73 % du coût total du projet, soit 27 % à charge du propriétaire
  - Conditions
    - Respecter toutes les contraintes environnementales du site (Inventaires de protection de l'environnement, secteurs de protection des eaux, patrimoine bâti)
    - Des équipements adaptés aux ressources à disposition et des besoins (= selon le milieu et le type d'exploitation)
    - Possible sur la base d'une réflexion globale

Quelques exemples

Aménagements liés à l'adduction d'eau

Réfection d'une toiture
Les Praz, Baulmes

Installation d'un surpresseur
La Capitaine, Le Chenit

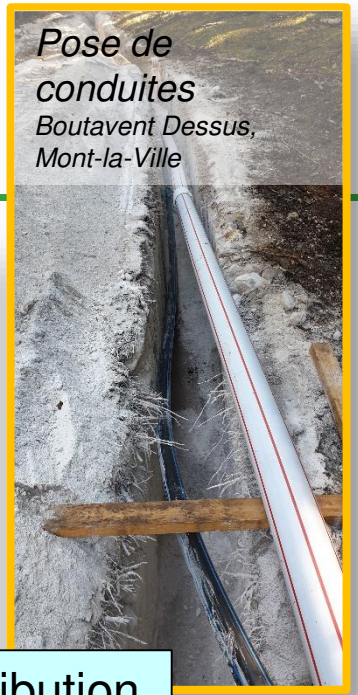

Pose de conduites
Boutavent Dessus, Mont-la-Ville

Récolte, stockage

Distribution

Construction d'une nouvelle citerne
La Notariale, Vaulion

Construction d'un étang bâché
Le Cochet, Ste-Croix

Construction d'abreuvoirs
La Capitaine, Le Chenit

Conclusion

- Un estivage est un système dynamique où tous les éléments sont interconnectés
- Des soutiens cantonaux et fédéraux sont possibles afin de permettre aux alpages de s'adapter face au changement climatique
- Principe du bottom-up – l'initiative doit venir du propriétaire
- Les équipement doivent être adaptés aux ressources et aux besoins
- D'autres leviers d'actions devront être utilisés par le Canton et la Confédération afin de faire face à ces événements extrêmes, mais cela passe par une modification de la législation fédérale (OPD)

⇨ Augmentation de la souplesse du système afin de pouvoir répondre aux situations extrêmes